



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 11 octobre 2022
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2022/0242 (NLE)

12503/22
ADD 1

AGRI 437
PROBA 35
WTO 166

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet:	DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Conseil des membres du Conseil oléicole international, en ce qui concerne les conditions d'adhésion du gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite à l'accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table
--------	---

ANNEXE

L'Union soutiendra l'adhésion du gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite à l'accord, lors d'une prochaine session du Conseil des membres ou dans le cadre d'une procédure d'adoption de décisions par le Conseil des membres, par un échange de correspondance, à condition que les quotes-parts de participation du Royaume d'Arabie saoudite soient calculées selon la formule spécifiée à l'article 11 de l'accord. L'Union soutiendra tout délai pour le dépôt de l'instrument d'adhésion qui permettrait au Royaume d'Arabie saoudite d'adhérer prochainement à l'accord. Si le dépôt de l'instrument est retardé, l'Union peut, dans des décisions ultérieures à adopter par le Conseil des membres, se prononcer en faveur de la prolongation du délai de dépôt de l'instrument.
